

**ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 23 mai 2022 à 18h30 dans la Salle Marianne**

- I - Appel nominatif des conseillers.
- II - Ouverture de la séance.
- III - Nomination du secrétaire.
- IV - Approbation du Procès-verbal du 28 mars 2022.
- V - Approbation de l'ordre du jour de la séance.
- VI - Séance de questions.
- VII - Informations Municipales :
  - o Compte rendu du CCTE du 12 mai 2022 et débat ;
  - o Etat d'avancement de l'ABC.
- VIII - Compte rendu des affaires métropolitaines.
- IX – Affaires :
  1. Avis de la commune de Grabels sur la mise en place de la Zone à faibles émissions (ZFE) de Montpellier Méditerranée Métropole ;
  2. Principe d'un Plan De Mobilité Employeur pour la Commune de Grabels ;
  3. Subvention associations – Attribution ;
  4. Installation de la vidéo protection – Engagement des travaux ;
  5. Garantie d'emprunt - Ville de Grabels / Association UNAPEI 34 - Restructuration partielle du foyer « Les Ecureuils » - 3 869 940 € - Exercice 2022 ;
  6. Autorisation de signature - Convention entre les Nuits de l'Avy, la Gerbe Grabelloise et la Mairie de Grabels – Organisation du festival des Nuits de l'Avy ;
  7. Adhésion au dispositif « Café culture » proposé par le ministère de la culture et soutenu par la région et Montpellier Méditerranée Métropole ;
  8. Admission en non-valeur – Autorisation ;
  9. Règlement intérieur de la crèche municipale Françoise Chazot – Modification – Autorisation de signature ;
  10. Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Commune de Grabels et le CCAS de Grabels – Fixation du nombre de représentants ;
  11. Tableau des emplois – Modification ;
  12. Groupement de commandes initié par la ville de Montpellier pour l'achat d'outillage - Adhésion et Autorisation de signature de la convention ;
  13. Groupement de commande initié par la Métropole pour l'achat de matériels informatiques – Adhésion et Autorisation de signature de la convention ;
  14. Convention de gestion de services numériques communs - Montpellier Méditerranée Métropole – Approbation d'adhésion et Autorisation de signature ;
  15. Jury d'Assises 2023 – Désignation.
- X – Questions diverses.

Le Maire,  
René Revol

